

Cette subvention a doublé en sept ans, soit depuis 1964, alors qu'elle était de 150 millions de dollars.

L'étude montre également que ces fonds qui ne sont pas assujettis à l'impôt fédéral sont effectivement affectés à une industrie qui emploie moins de 10 p. 100 des travailleurs et qui appartient en majeure partie aux Américains et à d'autres investisseurs étrangers.

Les meilleurs—ou pires—coulissiers de ces industries subventionnées sont les provinces, en particulier le Québec, «qui aspirent à la croissance économique et aux emplois que les industries primaires sont censées assurer».

D'importantes sociétés paieraient un impôt de 50 p. 100 si on imposait la totalité de leur revenu net, mais en réalité, la plupart des entreprises obtiennent des abattements fiscaux au titre de l'amortissement et d'autres déductions.

Les entreprises minières, pétrolières et gazières ont droit à des exonérations supplémentaires.

En 1968, «42 sociétés propriétaires de mines métalliques ont déclaré des bénéfices de 497 millions de dollars sur lesquels elles ont payé 45.4 millions de dollars en impôts fédéraux et provinciaux, soit à peine plus de 9 p. 100».

Les 145 sociétés exploitant des combustibles minéraux—surtout des puits de pétrole et de gaz—ont déclaré des bénéfices de 340 millions de dollars sur lequel elles ont payé seulement 40 millions de dollars en impôts fédéraux et provinciaux, soit 12 p. 100.

L'imprimerie et l'édition, en sérieuse difficulté, a payé 53 millions de dollars en impôts fédéraux et provinciaux, soit 41 p. 100 de bénéfices nets s'établissant à 128 millions de dollars.

L'industrie textile, dont la situation est encore plus pénible, a payé 37.7 millions de dollars en impôts, soit 47 p. 100 de bénéfices s'élevant à 79 millions de dollars.

Quand il s'agit des impôts élevés que paie l'industrie des textiles, certainement le ministre de l'Industrie et de la Comédie... pardon, du Commerce...

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Vous aviez raison, ne vous corrigez pas.

M. Gilbert: ...devrait prendre le parti de l'industrie textile. Mais non, il reste assis, silencieux comme un sphinx, souriant et ne faisant rien. Je crois que si les sourires pouvaient créer des emplois et abaisser les impôts, il suffirait de nommer le ministre de l'Industrie et du Commerce au poste de ministre des Finances, car il ne peut certes y contribuer ni plus ni moins qu'un beau sourire.

Des voix: Oh, oh!

M. Gilbert: Que fait-on de ceux qui tirent de gros revenus de dividendes, de ceux qui reçoivent de gros chèques de dividendes? Comment les traite le parti libéral, au juste? On ne leur demande pas d'où vient leur argent, s'il a été gagné ou hérité. Non, on se contente de porter le crédit d'impôt de 20 à 33 p. 100. Je suis certain que ces gens-là se tordent de rire en route pour la banque.

Avez-vous jamais vu ceux qui surveillent les tableaux dans les bureaux des courtiers en bourse? Ces privilégiés de la société viennent s'y installer vers les 10 h 30 du matin. Ils sont habillés comme des gravures de mode. De 10 h 30 du matin à 3 heures de l'après-midi on les trouve devant le tableau d'affichage en train de boursicoter. Ils connaissent tout le jargon boursier: «Le marché est moins bon aujourd'hui; c'est à la baisse; le Dow Jones va mal aujourd'hui». Voici le mode de vie de ces gens qui contribuent à la vie de notre société en passant toute leur journée jusqu'à 3 heures de l'après-midi chez les agents de change. Ce sont les mêmes qui disent: «N'est-ce pas terrible que les travailleurs ne travaillent plus? Comment se fait-il que l'assistance publique reçoive de telles sommes?» C'est à ces gens que le parti libéral déclare:

«Nous vous appliquerons un dégrèvement d'impôt sur les dividendes augmenté de 20 p. 100 à 33 1/3 p. 100».

• (2.30 p.m.)

Que dire de la suppression de l'impôt sur les dons et sur les biens transmis par décès? Leur suppression ne manquera pas d'accroître la stratification de la population canadienne en castes économiques. Nombre d'entre nous réprovent le système de castes qui existe en Inde mais nous avons le même ici. Quand on lit l'ouvrage intitulé «The Vertical Mosaic» on réalise pleinement l'existence de castes économiques au Canada.

Des voix: Oh, oh!

M. l'Orateur suppléant (M. Laniel): A l'ordre. Les députés sont tenus de laisser au représentant qui a la parole la possibilité de terminer son exposé. Il est très difficile à la présidence de le suivre.

M. Gilbert: Merci, monsieur l'Orateur. Une question m'a traversé l'esprit alors que j'attendais que les gais lurons d'en face finissent d'applaudir: le toujours souriant ministre de l'Industrie et du Commerce (M. Pepin) croit-il à la suppression de l'impôt sur les dons et les biens transmis par décès? Je suis persuadé qu'il aurait des difficultés à répondre à cette question car, en fin de compte, c'est un homme plein de sensibilité. Je me demande s'il croit vraiment à la suppression de ces impôts et s'il réalise les conséquences qu'elle entraînera en accentuant la stratification des Canadiens en castes économiques. Que pense-il de l'idée d'autoriser un millionnaire à transmettre sa fortune à son fils, alors que la population devra payer les intérêts dus par le fils sur cet argent, sans que le fils ait à payer la moindre taxe? Il m'est impossible de croire qu'un homme sensible comme le ministre de l'Industrie et du Commerce consentira à ce genre de législation. Le gouvernement a renversé...

[Français]

M. l'Orateur suppléant (M. Laniel): A l'ordre. L'honorable ministre de l'Industrie et du Commerce (M. Pepin) sait qu'il peut poser une question seulement si l'honorable député qui a la parole lui en accorde la permission.

[Traduction]

Le représentant de Broadview permet-il au ministre de lui poser une question?

M. Gilbert: Volontiers.

L'hon. M. Pepin: Monsieur l'Orateur, auriez-vous l'obligeance de demander au député de Broadview s'il tient à savoir pourquoi je souriais?

M. Gilbert: Monsieur l'Orateur, l'acoustique fait peut-être défaut. Je n'ai pas saisi les paroles du ministre. Je crois avoir entendu le mot sourire.

Une voix: Il veut savoir pourquoi il souriait.

M. Gilbert: Il veut savoir pourquoi il souriait? Monsieur l'Orateur, Néron jouait de la lyre pendant que Rome brûlait et notre ministre de l'Industrie et du Commerce sourit alors que les Canadiens s'en vont à vau-l'eau.

Le gouvernement a pris le contre-pied des recommandations du rapport Carter en faisant passer le progrès avant l'équité et la justice. Il a amélioré la situation fiscale pour 10 p. 100 de la population mais l'a aggravée pour 90 p. 100 des Canadiens. Il a fait passer la production des biens privés avant celle des biens et services publics, refusant